

5. Il n'est pas facile de fournir des renseignements précis à ce sujet. Toutefois, selon une enquête faite en 1969, environ 1,019 Indiens gagnaient plus de \$3,000, 720 d'entre eux gagnant plus de \$4,000 par an.

PANARCTIC OILS LIMITED—FORAGE ET EXPLORATION

Question n° 277—**M. Saltsman:**

1. La société *Panarctic Oils Limited* a-t-elle sous-traité auprès de certaines autres sociétés la prospection et le forage de certains de ses terrains et, le cas échéant, a) quelles sont ces sociétés, b) s'agit-il de sociétés étrangères ou canadiennes?

2. Quels sont les accords conclus entre la *Panarctic Oils Limited* et ces autres sociétés?

3. La *Panarctic Oils Limited* a-t-elle conclu des accords pour la prospection et le forage de terrains appartenant à d'autres sociétés et, le cas échéant, a) quelles sont ces sociétés, b) s'agit-il de sociétés étrangères ou canadiennes?

4. Quels accords particuliers ont été conclus entre la *Panarctic Oils Limited* et les sociétés auxquelles appartiennent ces terrains?

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):

1. Oui, la Sun Oil Company (États-Unis); la B.P. Oil and Gas Ltd. (Grande-Bretagne); la Deminex Canada Ltd. (Allemagne de l'Ouest).

2. La teneur des contrats n'a pas été divulguée et nous n'en avons aucune copie dans les archives du ministère.

3. Oui, la Canadian Homestead Oils Limited (Canada); la Troy Oils Ltd. (Canada); la Toltec Mines Ltd. (Canada).

4. Les permis détenus par ces sociétés ont été cédés directement à la *Panarctic Oils Ltd.* par transfert sans réserve. La teneur des contrats touchant ces transferts a été négociée par les sociétés intéressées et n'a pas été divulguée.

FONCTION PUBLIQUE—LE POSTE DE M. PERRY ANGLIN

Question n° 389—**M. Coates:**

1. Est-ce que M. Perry Anglin a quitté son poste de chef du Cabinet du ministre de la Consommation et des Corporations et, dans l'affirmative, a) est-il entré à la Fonction publique fédérale, b) à quel titre et dans quel ministère, c) à quel niveau et à quel salaire?

2. S'est-il présenté avec succès à un concours de la Fonction publique pour ce poste et, dans la négative, suivant quels principes l'a-t-on nommé?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique me transmet les renseignements suivants: 1. Oui. a) Oui. b) Il a été nommé au ministère de la Consommation et des Corporations, puis affecté à un cours spécial de 10 mois au Trésor du Royaume-Uni. c) Services administratifs, niveau 7; échelle de traitements de \$17,400 à \$19,800.

2. M. Anglin a été nommé par la Commission de la Fonction publique selon une méthode de sélection autre que la sélection par voie de concours, comme le prévoit l'article 10 de la loi sur l'emploi dans la Fonction publique. Le 13 juillet 1970, M. Anglin a été interviewé par un jury de sélection de la Commission de la Fonction publique dûment constitué.

[Traduction]

OFFICE NATIONAL DU FILM—LA PUBLICATION
«CHALLENGE FOR CHANGE»

Question n° 461—**M. Downey:**

1. Quel est le tirage de la publication de l'Office national du film intitulée *Challenge for Change*?

2. Quelle est sa fréquence de publication?

3. Quel est le budget annuel de la publication?

4. Chaque numéro contient-il une liste complète de films que l'on peut emprunter ou louer à l'Office national du film ainsi qu'une brève explication du contenu des films, et, dans la négative, pour quelles raisons?

5. Publie-t-on dans chaque numéro une liste de films choisis au lieu d'une liste complète et, dans l'affirmative, qui en fait la sélection?

6. La publication reflète-t-elle les opinions de la direction de l'ONF (ou d'autres membres du personnel de l'ONF) au sujet des moyens d'expression qui devraient être mis à la disposition de divers groupes?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): L'Office national du film me transmet les renseignements suivants: 1. 25,000 exemplaires.

2. Paraît irrégulièrement: un numéro en 1969-1970, trois en 1970-1971.

3. \$10,000 en 1970-1971.

4. Non. La publication a pour objet la revue des activités liées au programme.

5. Les listes, accompagnées de brèves explications sur le contenu des films, paraissent dans le catalogue de films de l'ONF, et l'on peut obtenir des renseignements à tous les bureaux de l'ONF.

6. La publication reflète les idées maîtresses et les activités liées au programme dont la mise en œuvre est assurée par l'ONF sous la direction du Comité interministériel chargé de Société-Nouvelle Challenge for Change.

[Traduction]

LA BASE NAVALE D'ARGENTIA

Question n° 498—**M. Carter:**

Le gouvernement fédéral a-t-il fait des instances auprès du gouvernement des États-Unis afin que le gouvernement fédéral, le gouvernement de Terre-Neuve ou des entreprises privées puissent se servir de certains bâtiments évacués récemment ainsi que d'autres installations situées à la base navale d'Argentina et appartenant au gouvernement américain et, dans l'affirmative, quand a-t-on fait ces instances et quels en ont été les résultats?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le gouvernement fédéral n'a pas fait des instances à ce sujet auprès du gouvernement des États-Unis mais la question a été soulevée par des représentants des ministères fédéraux et provinciaux avec des autorités américaines. Ces discussions n'ont pas encore démontré qu'il existe des bâtiments ou installations disponibles qui s'adapteraient facilement à un usage efficace, quoique des études supplémentaires en vue d'un développement économique à longue échéance soient toujours en cours.

LA PRODUCTION DE MORUE SALÉE

Question n° 588—**M. Carter:**

Quelle a été la production globale de morue salée a) à Terre-Neuve, b) dans les autres provinces de l'Atlantique pendant les années 1967, 1968 et 1970?